ENERGIE ATOMIQUE

**RD Congo : de l’expertise et de la capacité de développement des centrales thermiques**

La RD Congo dispose, à ce jour, de deux réacteurs de recherche autour desquels tournent une importante activité nucléaire et plus de 300 sources radioactives utilisées dans des industries minières et dans les applications médicales, a rappelé un expert de la Recherche scientifique et technologique. «*Nous avons, ces deux dernières années, a-t-il ajouté, focalisé nos efforts sur le renforcement du régime de sécurité nucléaire à nos frontières et autour des installations nucléaires et radiologiques et aucun accident n’a été enregistré dans ce domaine*».

Et l’arsenal juridique nucléaire national comprend notamment la loi portant dispositions relatives à la protection contre les dangers des rayonnements ionisants et la protection physique des matières et des installations nucléaires, le décret portant création d’un Conseil national de sécurité nucléaire, Cnsn. «*L’approche du gouvernement à la question de protection physique des matières et des installations nucléaires, a déclaré l’expert de la Recherche scientifique, a consisté d’abord à l’adhésion puis à la soumission au Parlement du projet de ratification de la convention internationale y relative…au renforcement des mesures de sécurité et de protection physique autour des installations du Cren-K et à la mise en place d’un organisme de règlementation nucléaire et d’un conseil national de lutte contre le terrorisme* ».

Quelques jours plutôt, à la faveur d’une entrevue avec les responsables des centres et instituts de recherche, l’ancien ministre de la Recherche scientifique, Pierre-Castro Bamboka, avait déploré l’opacité non seulement dans la gestion des  subventions allouées par l’Etat à ce secteur mais aussi la non- publication des résultats des recherches et des contrats en RD Congo.

Cependant l’Aiea, Agence internationale de l’énergie atomique, est vivement préoccupée quant à la sécurité des installations nucléaires de Kinshasa, a confié le commissaire général à l’énergie atomique et officier de liaison de l’Aiea en RD Congo, le prof. Vincent Lukanda Mwamba. Deux experts de l’Aiea sont désormais affectés en RD Congo.

Le Finlandais Mauri Riihonen, expert à la Division de sécurité nucléaire du département de sûreté et de sécurité de l’Aiea et le Français Nicolas Delaunay de l’Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire apportent depuis quelques jours leurs expertises au Commissariat général à l’énergie atomique /Centre régional des études nucléaires de Kinshasa, Cgea/Cren-K, dont les installations se situent non loin de l’Université de Kinshasa. Il a maintes fois été fait état de disparition des barres d’uranium dans ce centre, notamment vers la fin du régime Mobutu et l’entrée des troupes de l’Afdl à Kinshasa en mai 1997.

De là sont parties de plus bel des inquiétudes de la communauté internationale. L’expert finlandais, Mauri Riihonen, l’a fait savoir lors de l’atelier international sur le service consultatif international de protection physique des installations et matières nucléaires, Ippas, organisé il y a peu, par le Cgea/Cren-K avec l’appui de l’Agence internationale de l’énergie atomique.

**POLD LEVI M.**